

Nb d'inscrits au CQ 3 à ce jour : 15

Nb de personnes présentes : 13

Présents pour la Ville :

Mme Véronique BERNOUD (adjointe Vie des quartiers), MM. Luc REMOND (maire), Cyril BRUYERE (élu référent du CQ 3), Christophe GROS (élu suppléant du CQ 3), Frédéric DORVILLE (directeur de cabinet et de la communication)

Mot d'accueil par Mme Bernoud.

Tour de table des personnes présentes, élus, techniciens et habitants.

Expression des motivations des participants :

- améliorer la vie du quartier
- apporter des solutions aux problèmes
- connaître davantage les voisins et les actions en cours sur le quartier
- participer à la vie du quartier et pouvoir poser des questions précises
- mieux savoir ce qui se passe dans les différents secteurs du périmètre du comité de quartier
- l'échelle locale du périmètre est plus intéressante
- suite d'un engagement dans les anciens conseils de quartier,
- connaître les différents problèmes du quartier ainsi que les projets de la ville sur le périmètre
- améliorer de la qualité de vie rue du Boutet
- parler des problèmes de circulation,
- remédier à la circulation et à la desserte de Malossane le Haut et développer l'accès en mode doux vers le centre Bourg

Distribution de la Charte et présentation du fonctionnement des comités de quartier, par Mme Bernoud :

- une expérimentation de 6 mois est lancée ce soir, jusqu'à la rencontre inter-comités de quartier prévue en avril 2015,
- les CQ repose sur le volontariat des habitants, des professionnels, des associations et des copropriétés qui souhaitent y participer,
- les CQ sont des espaces laïques et apolitiques,
- un ordre du jour et un compte-rendu seront établis pour chaque rencontre,
- la place et le rôle de l'animateur et du secrétaire de séance : le choix pourrait être opéré lors des réunions de décembre. La Ville pourra apporter de l'aide aux fonctions d'animation et de secrétariat,
- à partir des demandes recueillies, chaque CQ devra valider à la majorité simple celles d'entre elles qu'il transmet à la Ville pour une mise en traitement par les services, une fiche navette sera remplie pour chaque demande.
- en plus des séances plénières une fois tous les deux mois, les CQ pourront aller à la rencontre des Voreppins sur l'espace public, prévoir des déambulations pour établir des constats sur le terrain, etc.

Comités de quartier et communication :

- Voreppe Emoi,
- une page sera prévue sur le site Internet de la Ville : ordres du jour, compte-rendus, tableau de suivi des demandes.
- la mise en ligne du site internet des comités de quartier est prévue à partir de la semaine 42.

Mme Bernoud rappelle que toute demande recevra une première réponse dans un délai de 2 à 3 semaines après la transmission des fiches-navettes aux services municipaux.

Elle rappelle également que les CQ sont là pour relayer des demandes collectives et non des problématiques individuelles.

Questions et demandes :

- éclairage au début du chemin de Malossane
- restauration de la ligne blanche entre Voreppe et la chapelle Françon
- dangerosité de la sortie du chemin du Gigot
- création d'un arrêt de bus à Malossane
- amélioration du passage piétons entre la rue du Boutet et Malossane pour assurer la sécurité des piétons
- bandes blanches en continu dans les virages
- réduction des risques liés à la circulation des voitures sur le chemin de Malossane
- diminution des risques liés à la circulation au carrefour Racin/rue du Pré Boulat
- modification du stationnement au rond-point de la Paix en début de la montée à Racin

Comité de quartier 3 – Saint-Nizier/Racin/Malossane haut et bas
Séance du mercredi 08/10/2014

- modification du local « poubelles » chemin de Malossane, devenu inadapté en raison de l'augmentation du nombre des utilisateurs.

9 fiches-navettes recueillies sur place, remplies par les participants en séance.

Prochaine réunion du Comité de Quartier :
Mercredi 10 décembre 2014, à 20h
salle Xavier Jouvin